



## Concours "Drôles de maths"

publié le 12/11/2018

Le collège organise cette année encore le concours de Mathématiques « Drôles de Maths ».

Tous les élèves du collège peuvent y participer.

Il se déroulera le lundi 4 février 2019 durant 45 minutes.

La participation est sur la base du volontariat des enfants et de la famille.

Les frais d'inscription s'élèvent à 3,50 € mais le collège participera à hauteur de 2,50 €

et le FSE du collège à hauteur de 0,50 € : il restera donc 0,50 € à la charge des familles.

Comme tous les ans, la dimension solidaire sera une nouvelle fois présente. Cette année, le concours soutient l'opération "Un sourire pour les enfants du Cambodge"

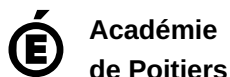
Vous avez donc la possibilité, en plus du montant de votre participation, de faire un don (50 c, 1 €,...) pour aider l'association "Pour un sourire d'enfant".

Les inscriptions et les dons se feront auprès des professeurs de Mathématiques du collège.

La clôture des inscriptions et de la remise des dons se fera le mardi 11 décembre 2018 à 17 h.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site [www.drolesdemaths.org](http://www.drolesdemaths.org).

L'équipe des professeurs de mathématiques



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.